

Pancé l'Info



OUVERTURE DE LA MAIRIE



Lundi et mardi : 14h à 18h
Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 12h30
Juillet et août : fermeture le samedi

Téléphone : 02 99 43 01 13
Fax : 02 99 43 05 04
Mail : mairie@pance.fr

Ligne directe hors
permanence accueil :
07.82.87.31.77

Réception par le Maire et les adjoints : Tous les jours sur rendez-vous.

Monsieur Yvon MELLET, conseiller général du canton de Bain-de-Bretagne, assure une permanence tous les premiers mercredis de chaque mois de 9h à 12h au siège de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon, 42 rue de Sabin à Bain-de-Bretagne, où il se tient à votre disposition sur rendez-vous au 02 99 02 35 58.

A votre service à Pancé :

- Boulangerie, épicerie dépannage : 02 99 43 02 06 - M. Cormier
- Bar-tabac, point Poste : 02 99 43 02 32 - Chez Patricia
- Électricien : 02 99 43 04 01 - M. Jouaux
- Infirmière : 02 99 43 00 25 - Mme Gouel
- Taxi : 06 13 01 35 25 - Mlle L'Homme
- Travaux publics, assainissement : 06 08 26 58 20 / 06 33 87 01 07 - SARL ORAIN

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Z.A Intercommunale de Château Gaillard à Bain-de-Bretagne

Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars

Lundi : 9h à 12h30 et 14h à 17h
Mercredi et vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h30 et 14h à 17h

Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre

Lundi : 9h à 12h30 et 14h à 18h30
Mercredi et vendredi : 14h à 18h30
Samedi : 9h à 12h30 et 14h à 18h30

Bulletin semestriel d'informations communales

Responsable de la publication : Jean-Marie PRINCEN, Maire

Mise en page : MAIRIE DE PANCÉ
3, rue du Tertre Gris - 35320 PANCÉ
ISSN : 1624-7175
Tirage en 525 exemplaires
Imprimerie FERTARD Janzé-Bain

SOMMAIRE

Editorial	p. 1
Etat-civil - Urbanisme	p. 2-3
Le Conseil Municipal	p. 4
Commissions municipales	p. 5
L'intercommunalité	p. 6
Les projets communaux	p. 7
L'activité municipale en bref	p. 8
Le budget	p. 9
Subventions	p.10
Point travaux voirie	p.11
Enfance - Jeunesse	p. 12-15
Zoom sur...	p. 16-17
L'écho des associations	p. 18-26
Où sont nos racines ?	p. 27-31

EDITORIAL

Chers Pancéens,

Au mois de mars dernier, vous avez accordé votre confiance à la liste que je présentais. Je mesure l'honneur que vous nous avez fait sans oublier les responsabilités auxquelles votre choix nous engage. Un renouvellement quasi-total des conseillers municipaux s'est opéré, conséquence d'un nouveau mode de scrutin. Néanmoins, notre équipe municipale pourra compter sur l'expérience de quelques conseillers, accumulée au cours des mandats précédents. Il est important de souligner que ce renouvellement s'accompagne d'une implication forte de conseillères, ce dont nous pouvons nous réjouir. En effet, aujourd'hui le nouveau conseil est composé, à parité, de 8 femmes pour 7 hommes.

Il n'est pas inutile non plus de préciser que le mandat de conseiller est une charge publique d'importance, le conseil municipal votant les décisions que le maire se doit par la suite d'exécuter.

Au cours des six prochaines années, notre équipe aura à conduire la destinée de notre commune et à prendre des décisions pour le développement et l'avenir de Pancé. Notre engagement sera principalement axé sur un développement équilibré dans un esprit de concertation afin de restaurer son attractivité. Nous avons à cœur de travailler efficacement pour le bien-être des habitants tout en répondant aux enjeux prioritaires pour lesquels nous nous sommes engagés.

Je m'engage à tout mettre en œuvre pour réussir cette mission et conserver la confiance que vous m'avez accordée.

Avec toute l'équipe municipale, je vous invite à regarder l'avenir avec optimisme et vous souhaite un bel été.

Le Maire
Jean-Marie PRINCEN

ETAT-CIVIL

NAISSANCES



- 10 février 2014 Caly, Lou **NORMANT** 2 rue de la Corderie
21 février 2014 Emmy, Marie, Evelyne **ORAIN** L'Angevinière
02 mars 2014 Noélya, Giulia **LE BOUTOILLER** La Morponnais
27 mars 2014 Ambre, Isabelle, Edith **BOUVIER** La Morponnais
16 avril 2014 Antoine, René, Daniel **ORAIN** Le Plessis Léger
23 avril 2014 Thaïs, Coline, Philippine **LE HEN** La Poinçonnière
21 mai 2014 Gwendal, René, Alain **LABBÉ** Le Breil
25 mai 2014 Enora, Agnès, Sarah **YENGUE** 3 rue du Fournil
09 juin 2014 Yaniss, Norbert, Jean **ORAIN** La Poinçonnière

Nos félicitations aux heureux parents et nos souhaits de prospérité aux enfants.

01 mars 2014 Gisèle, Marie, Augustine **LOUIS** veuve **DESBOIS** - 79 ans
domiciliée à Pancé lieu-dit "Le Chalonge"

03 avril 2014 Gerard **CASTAING** - 63 ans
domicilié à Pancé lieu-dit "La Potine"

07 mai 2014 Marcel, Bernard **BITAULD** - 77 ans
domicilié à Pancé 5 Chemin des Petits Champs

Nous nous associons à la peine éprouvée par les familles.

DÉCÈS



MARIAGES

08 mars 2014 Franck, René, Gérard **LE HEN** et Nathalie, Marie-Thérèse, Jeannine **LANDAIS**
domiciliés à Pancé lieu-dit "La Poinçonnière"

26 avril 2014 Mickaël, Philippe, André, Christian **MEIGNAN** et Dorothee, Marie, Louise **JOLIVEL**
domiciliés à Saran 275 Ancienne Route de Chartres

03 mai 2014 Jonathan, André **MUSSET** et Rachel, Amélie **SAULNIER**
domiciliés à Rennes 3 Square Pierre Le Damany

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° administratif	Demandeur	Adresse du terrain Nature des travaux	Date de dépôt
PC 035 212 14 U 0001	NOEL Hervé 9 Rue du Vieux Bourg 35320 PANCE	Allée de la Rabine 35320 PANCE AB823, AB825, AB827 maison d'habitation	27 janvier 2014
PC 035 212 14 U 0002	BITAULD Joseph Les Epiniaux 35320 PANCE	Les Epiniaux 35320 PANCE ZI116 transformation garage existant en pièce de vie	07 février 2014
PC 035 212 14 U 0003	OGEC DE PANCE - Ecole privée 2 Venelle de Bellevue 35320 PANCE	2 Venelle de Bellevue 35320 PANCE AB728 construction local annexe	10 mars 2014

Ces informations ne présument en rien de l'obtention du permis ou de la déclaration.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° administratif	Demandeur	Adresse du terrain Nature des travaux	Date de dépôt
PC 035 212 14 U 0004	THEBAULT Jérôme L'Hommerais 35320 PANCE	L'Hommerais 35320 PANCE ZA38 création double garage + transformation garage existant en habitation + cloture	29 mars 2014
PC 035 212 14 U 0005	BIGNON Marcel 6 Rue des Papinais 35320 PANCE	6 Rue des Papinais 35320 PANCE AB434,AB501 garage ouvert	05 juin 2014

DÉCLARATION PRÉALABLE

N° administratif	Demandeur	Adresse du terrain Nature des travaux	Date de dépôt
DP 035 212 14 U 0001	STIEGER Régis La Hyère 35320 PANCE	La Hyère 35320 PANCE ZL96,ZL97 remplacement couleur des menuiseries	15 février 2014
DP 035 212 14 U 0002	ECHELARD Guy 16 Rue de la Chapelle 35320 PANCE	16 Rue de la Chapelle 35320 PANCE AB325 ravalement des façades	17 février 2014
DP 035 212 14 U 0003	STIEGER Régis La Hyère 35320 PANCE	La Hyère 35320 PANCE ZL96,ZL97 piscine octogonale en bois	19 février 2014
DP 035 212 14 U 0004	LEMEE-DROUET Frédéric et Rozenn 3 Rue des Charrières 35320 PANCE	3 Rue des Charrières 35320 PANCE AB79,AB380,AB524 habillage façade en pierres naturelles + bardage bois	29 mars 2014
DP 035 212 14 U 0005	ORECCHIA-BEAUFILS Grégory et Fabienne 3 Rue de la Boissière 35320 PANCE	3 Rue de la Boissière 35320 PANCE AB688 pose poteaux + portail coulissant	19 avril 2014
DP 035 212 14 U 0006	DURAND Philippe 2 la Feuvrais 35320 CREVIN	5 Rue de Beaumanoir 35320 PANCE AB14 cloture	17 mai 2014
DP 035 212 14 U 0007	LETORT Jeannine La Poinçonnière 35320 PANCE	La Poinçonnière 35320 PANCE ZM33 préau	27 mai 2014
DP 035 212 14 U 0008	LUNEL Claudine Les Mares 35150 CORPS-NUDS	La Noë 35320 PANCE ZK44 changement porte et fenêtres en bois par PVC	03 juin 2014
DP 035 212 14 U 0009	GUILLAUME Delphine 12 Rue de la Lande Jamin 35320 PANCE	12 Rue de la Lande Jamin 35320 PANCE AB426 pergola en bois	16 juin 2014
DP 035 212 14 U 0010	BOURHIS Jacky 22 Rue des Papinais 35320 PANCE	22 Rue des Papinais 35320 PANCE D771 remplacement haie par muret + grillage rigide	17 juin 2014

Ces informations ne présument en rien de l'obtention du permis ou de la déclaration.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Jean-Marie PRINCEN, **Maire**

Les Adjoint



Jean-François PILARD, 1er adjoint



Annie DELAUNAY, 2ème adjoint

Les conseillers délégués



Jean TULANE



Louis TEILLARD

Les conseillers municipaux

Franck BRUNET



Isabelle BOURHIS



Bérénice ROLLAND



Cyril BALAIS



Annick CHARTOIS



Pauline
POINTET-OMNES



Béatrice BELIN



Alain PELTIER



Marie-Dominique
LENAGARD



Marie-Thérèse
DRENIAUD



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales sont de simples organes d'instruction chargées de l'étude et de l'élaboration des dossiers à soumettre au conseil municipal qui, seul, demeure compétent pour régler les affaires de la commune. Le Maire, ou les adjoints délégués, sont présidents de droit des commissions. Le conseil municipal décide d'instituer les commissions suivantes :

COMMISSIONS Président : Jean-Marie PRINCEN	VICE-PRESIDENT : 1^{er} nom cité Et MEMBRES
ACTION SOCIALE	Marie-Thérèse DRENIAUD, Marie-Dominique LE NAGARD, Isabelle BOURHIS, Pauline POINTET-OMNES
COMMUNICATION	Annie DELAUNAY, Jean-François PILARD, Pauline POINTET-OMNES, Bérénice ROLLAND
FINANCES ECONOMIE DEVELOPPEMENT (dont Agriculture)	Jean-François PILARD, Annie DELAUNAY, Alain PELTIER, Cyril BALAIS, Bérénice ROLLAND, Annick CHARTOIS, Marie-Thérèse DRENIAUD
PATRIMOINE BATIMENTS COMMUNAUX	Annie DELAUNAY, Louis TEILLARD, Isabelle BOURHIS, Franck BRUNET, Jean TULANE
RELATIONS VIE ASSOCIATIVE – ENFANCE	Jean-François PILARD, Pauline POINTET-OMNES, Marie-Dominique LE NAGARD, Bérénice ROLLAND, Annick CHARTOIS
URBANISME ASSAINISSEMENT ENVIRONNEMENT	Jean TULANE, Louis TEILLARD, Franck BRUNET, Alain PELTIER, Cyril BALAIS, Béatrice BELIN
VOIRIE AMENAGEMENT	Jean TULANE, Louis TEILLARD, Franck BRUNET Alain PELTIER, Béatrice BELIN

PERMANENCE DES ÉLUS

A compter du premier week-end de septembre, une permanence sera assurée par un élu tous les samedis matin de 10H à 12H. Vous pouvez également solliciter un rendez-vous auprès d'un élu en appelant la Mairie.

Par ailleurs, en dehors des heures où la Mairie est joignable par téléphone, si vous êtes confronté ou témoin d'une situation urgente relevant de la compétence de la mairie et qui ne peut pas attendre (mise en danger grave ou imminent en matière d'environnement, sécurité, voirie ...), possibilité de joindre un élu au 07.82.87.31.77 sur des horaires ouverts acceptables.

INTERCOMMUNALITÉ

ÉLUS MEMBRES DES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES : J-M. PRINCEN, A. DELAUNAY

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – EMPLOI

J-M PRINCEN

COMMISSION ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – EQUIPEMENT DE PLEINE NATURE

F. BRUNET, M-T. DRENIAUD

COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

A. DELAUNAY

COMMISSION COMMUNICATION – NTIC

A. DELAUNAY

COMMISSION HABITAT – LIEN SOCIAL – TRANSPORTS

M-D. LE NAGARD

COMMISSION PETITE ENFANCE – ENFANCE- JEUNESSE

J-F. PILARD, B. ROLLAND

COMMISSION MOYENS GENERAUX – MUTUALISATION

J-M. PRINCEN

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT A BESOIN DE VOUS !

Le Pays est un Espace de Coopération entre collectivités pour mener des actions dans des domaines d'intervention privilégiés : le développement économique, la solidarité, les services publics, l'environnement et la qualité de vie.

Depuis 2014 : ce territoire correspond à 36 communes, 35 848 habitants et 2 Communautés de Communes (Moyenne Vilaine et Semnon et Vallons de Haute Bretagne Communauté).

Pour fonctionner, le Pays dispose de différentes assemblées dont une assemblée spécifique composée de citoyens sans mandat électif : le Conseil de Développement..

Ses membres sont issus du milieu associatif, de citoyens motivés, d'entreprises...et le Conseil de Développement dispose de moyens financiers pour initier ses propres projets.

Ses missions :

- Donner un avis , faire des propositions aux élus du Pays
- Faciliter les échanges, les idées
- S'autosaisir pour favoriser l'émergence de démarches innovantes.

Le Conseil de développement a besoin de vous pour se renouveler :

Vous êtes citoyen désireux de vous impliquer et de participer au développement du Territoire, impulser des réflexions, débattre....

Faites-vous connaître auprès du Pays

02 99 57 08 73 ou cd@paysdesvallonsdevilaine.fr



En 2014, la Région renforce le rôle du Conseil de Développement dans la gouvernance des programmes :

- Un Comité de programmation unique pour donner un avis sur les financements,
- Composé à 50% d'acteurs publics et 50% d'acteurs privés issus du Conseil de Développement

Des dépliants d'information sont disponibles en Mairie

PROJETS COMMUNAUX

QUELLE SITUATION AUJOURD'HUI ?

Il nous a semblé nécessaire de dresser et communiquer sur un état des lieux en ce début de nouveau mandat, pour vous tenir informé de l'état d'avancement des projets et des dossiers importants en cours, initiés par l'équipe municipale précédente.

♣ **SUR LE PLAN BUDGETAIRE** : nous avons pu voter sans difficulté le budget 2014 le 29 avril dernier. Les capacités d'investissement de la commune sont conformes aux informations précédemment diffusées.

♣ **SUR LA PLAN DE L'URBANISATION** : la situation est plus délicate car la vente des lots est plus lente et plus difficile que les prévisions espérées par Urvatys. L'identification tardive d'une zone humide est aussi un facteur pénalisant en raison des contraintes de compensation imposées, ce qui freine la commercialisation. Ces difficultés, conjuguées à la situation de la station d'épuration (voir paragraphe suivant), n'ont pas permis au lotisseur de déposer un dossier d'autorisation « loi sur l'eau » imposé par la législation.

♣ **CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF** : une 3ème recommandation a été adressée à la Mairie par la Police de l'Eau pour rejets non-conformes à la réglementation préfectorale. Nous avons d'ores et déjà programmé des actions correctives dans l'attente de l'acquisition du terrain adjacent qui permettra une extension des ouvrages d'assainissement.

♣ **LE PROJET DE RENOVATION ET D'EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE** est ajourné pour le moment. Le dossier est resté en jachère depuis novembre 2013, au stade de l'avant-projet sommaire (esquisses). Le nouveau conseil municipal a décidé de différer le planning prévisionnel pour plusieurs raisons :

- le projet est flou sur les priorités d'usage auxquelles pourrait répondre le nouvel équipement.
- les besoins d'espaces à usage varié, devant répondre à la nécessaire polyvalence des utilisations, ne sont pas définis.
- Le montant estimé des travaux (896 000 €) n'est couvert par aucun programme de financement ni demande de subventions.

Une première rencontre avec l'architecte courant mai nous a permis de faire un point précis sur l'état d'avancement de ce dossier, et une seconde rencontre est prévue avant l'été pour étudier les orientations possibles.

ACTIVITÉ MUNICIPALE en bref

L'activité du Conseil Municipal durant les premiers mois de mandat a été essentiellement consacré à l'étude du budget, à la définition des commissions, à la désignation des délégués dans les diverses instances et à la répartition des responsabilités. Par ailleurs, un travail commun a été réalisé vers la prise en compte quasi quotidienne des demandes de particuliers vers des aspects de services.

En outre, des réunions de travail ont été organisées par les différentes commissions constituées :

Pour la voirie :

- La SCREG pour la finition du parking
- Travaux de signalisation
- Le SDE 35 pour l'effacement des réseaux et l'éclairage parking
- Suivi des travaux de voirie pour la campagne de point à temps
- Relance pour acquisition de terrain jouxtant la station d'épuration afin de réaliser un agrandissement lagunaire

Pour l'urbanisation et l'assainissement :

- Le lotisseur URBATYS
- L'architecte Conseil et le cabinet Rhizome pour le projet de la salle polyvalente
- Le responsable au Pays du recensement des espaces publics situés en agglomération et susceptibles d'être valorisés en terrains à bâtir

Pour les bâtiments communaux et patrimoine :

- Visite sur le terrain de la maison de la chapelle avec la société STRB pour réaliser un traitement curatif des champignons et des parasites
- Contacts et visite avec le couvreur pour intervention sur la toiture de cette maison
- Visite diagnostic de la toiture de la salle polyvalente
- Travaux d'entretien (peintures) des portes extérieures de l'Eglise
- Le service énergie partagée pour mise au point du diagnostic <consommation d'énergie>

Pour les finances :

- Réunions de préparation budgétaires avec Mr Armand, responsable de la trésorerie générale de Bain de Bretagne
- Appels d'offres pour les réfections de voirie

Pour la Vie associative et enfance :

- Participation aux différentes Assembles Générales des associations pancéennes (l'Arrache Rire, la Gymnastique, ...)
- Mise en place de la réforme des rythmes scolaires en partenariat avec l'Ecole Jean Eon ; de nombreuses réunions ont eu lieu avec les différents animateurs, le centre de loisirs de Poligné, les sociétés de transport afin de répondre aux besoins des enfants.
- Contribution active aux organisations et manifestations des associations de Pancé

Pour l'action sociale :

- Recrutement de nouveaux membres de la société civile
- Elaboration et vote du budget
- Préparation du plan de prévention canicule

Pour le travail en relation avec la Communauté de Communes :

- Contacts avec la commission enfance/jeunesse de la communauté de Communes pour l'accueil d'un point éveil pour les enfants de 0 à 3 ans.
- Répartition des subventions, vote des dotations, etc...

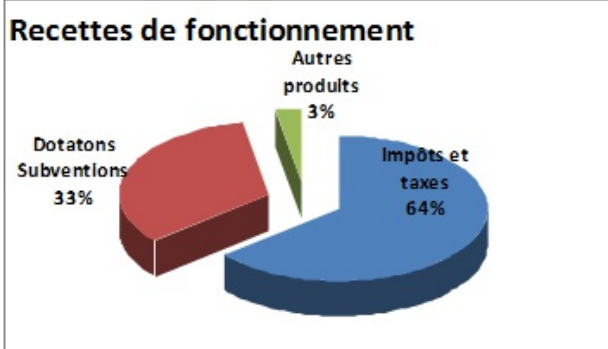
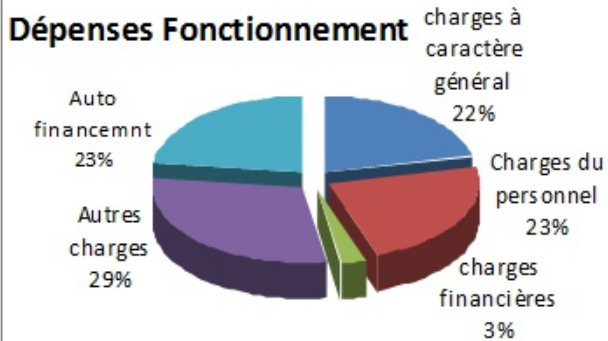
BUDGET

Qu'est-ce qu'un budget ?

Le budget d'une collectivité est un document de prévision et d'autorisation des dépenses et des recettes pour une année civile. Ce budget, une fois voté, peut cependant être modifié au cours de l'exercice par l'adoption d'un budget supplémentaire ou de décisions modificatives. Le budget est constitué de deux sections, l'investissement et le fonctionnement, qui doivent être chacune votée en équilibre (montant des dépenses = montant des recettes). Le budget doit être évalué de façon sincère sans surestimer ou sous-estimer les recettes et les dépenses.

Comment prépare-t-on un budget communal ?

Le projet du budget primitif qui contient les prévisions de recettes et de dépenses votées par le Conseil Municipal pour une année, en investissement et en fonctionnement, devait être voté, en cette année d'élection, avant le 15 avril. Il a été préparé par la précédente municipalité, et nous n'y avons apporté que quelques modifications au vu des délais imposés.



Les chiffres clés du budget 2014

Le Conseil Municipal du 29 avril 2014 a adopté le budget 2014 de la commune en présence du receveur principal Mr ARMAND.

La décision de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes directes pour 2014 a été prise compte tenu de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et le montant relativement faible des investissements prévus.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 780 277 EUROS

Principales dépenses :

Charges à caractère général : 167 985 €
Charges du personnel : 180 759 €
Autres charges (prestations, syndicats..) : 228 492 €
Charges financières : 22 075 €
Auto financement : 180 966 €

Principales recettes :

Impôts et taxes : 498 319 €
Dotations, Subventions : 261 232€
Autres produits : 20 776 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 617 218 EUROS

Principaux postes de dépenses :

- salle polyvalente : missions d'architecte
- Parking rue du Bélier
- Effacement réseaux rue des Papinaiis Tranche 1

LES SUBVENTIONS

Les montants attribués aux différentes associations qui ont sollicité la municipalité pour 2014 sont sensiblement identiques à ceux accordés en 2013, soit au total : 103 550 € (pour 101 684 € en 2013).

SUBVENTIONS

Mairie de Poligné (CEJ 2011-2014)	10840.00 €
Arrache Rire	900.00€
Comité d'animation	450.00 €
ACCA	180.00€
UNC Soldat de France Pancé	100.00 €
La Joie de Vivre au Tertre Gris	150.00 €
As Donneurs de sang	30.00 €
Assoc Sports et Loisirs	700.00€
Bulle d'air	200.00€
HETRE Assoc des soins palliatifs de Bain de Bretagne	60.00 €
ADMR	150.00 €
Croix d'or	80.00 €
OASIA	60.00 €
Les P'tits Petons	30.00 €
Amicale cycliste pancéenne	600.00€
Panisol	100.00€
Le Jour J	900.00€
Palet Club Tertre Gris Pancé Poligné	150.00€
Non affecté	1350.00€

SUBVENTIONS A L'ECOLE JEAN EON

Convention	60371.00 €
Fournitures scolaires	3640.00 €
Activité cirque avec chapiteau	1940.00 €
Activité Voile	1374.00 €
Participation au fonctionnement de la cantine	8050.00 €
Compensation du coût de mise à disposition du personnel communal	3773.00 €
Participation pour l'organisation de l'arbre de Noël	1380.00 €
Sorties scolaires jardins de Brocéliande	820.00 €
Garderie	172.00 €
Activités périscolaires	5000.00€
TOTAL	86520.00 €

POINT TRAVAUX - VOIRIE

VOIRIE :

L'opération « point à temps » a été réalisée début juin par l'entreprise SAABE de Domloup. C'est 30 tonnes d'émulsion distribuées sur nos routes communales.



**VIGILANCE de conduite
(voitures et deux-roues)
en raison du temps
de l'élimination des
gravillons résiduels.**



EFFACEMENT DES RESEAUX :

Rue des Papinais : les travaux sont en cours depuis la mi-avril et devraient s'achever début juillet pour le génie civil. Resteront à réaliser les connexions des riverains basse tension / télécom. La mise en service, ainsi que l'éclairage public, sont programmés pour fin août.

PARKING Salle Polyvalente :

Le décaissement et l'empierrement de fonds ont été réalisés fin 2013. Après un hiver bien arrosé, les travaux n'ont pu reprendre qu'au printemps car des déformations à la charge empêchaient cette reprise, le sous-sol étant très argileux. Une réunion de suivi est programmée avant l'été pour engager la poursuite des travaux.



ENFANCE - JEUNESSE

ALSH : LES MOMES DU SEMNON

L'année se termine au centre de loisirs pour laisser place aux grands moments des animations de l'été!

Cette année fut ponctuée par un projet autour des "Z'arts", des arts graphiques aux arts culinaires, construit par les animateurs à partir des idées et propositions amenées par les enfants. Les petites vacances furent marquées par des activités inédites par des intervenants professionnels: initiation au Hip-Hop, au Graff... qui connurent un grand succès auprès de notre jeune public!

Un autre temps fort de cette année fut le "baptême" du centre qui se cherchait un nom depuis longtemps: grâce à un brainstorming efficace et beaucoup d'imagination, les enfants ont trouvé des noms et voté; leur ALSH s'appelle désormais "LES MOMES DU SEMNON".

Mais le grand changement de cette année fut certainement la municipalisation du centre sur la commune de Poligné en Janvier 2014. Le centre est donc passé d'une gestion par une association de parents bénévoles à une gestion communale, plus à même de gérer une structure de ce type en pleine expansion. Les communes de Pancé, La Bosse de Bretagne et le Sel de Bretagne restent liées à ce système de fonctionnement jusqu'à la fin 2014 dans le cadre d'un Contrat Enfance Jeunesse. Un représentant des parents de chaque commune ainsi qu'un représentant des municipalités qui le souhaitent (Mme Sophie LeCalvez et Mme Pauline Pointet-Omnès pour la commune de Pancé), sont présents aux commissions de travail qui se réunissent régulièrement tout au long de l'année.

Et voilà l'été...

L'équipe d'animation accueillera les enfants dans les locaux de Poligné, actuellement en cours de rénovation pour plus de confort, autour du thème des grands héros de dessins animés: Alice au Pays des Merveilles, Shrek, les héros de Madagascar ou de Toys Story... Cette année, pas de programme détaillé, mais une découverte des activités au début de chaque semaine, avec toujours les grands classiques que sont les sorties piscine ou les grandes sorties à la journée: le Zoo de Planète Sauvage, le musée des Champs Libres à Rennes... 3 mini-camps sont aussi au programme pour les enfants nés entre 2004 et 2008: accrobranche ou sports nautiques, c'est au choix!

L'avenir enfin...

C'est la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée de Septembre 2014 avec un accueil modifié de fait: les enfants seront accueillis au centre tous les mercredis après-midi à partir de 12h30 avec un repas, jusqu'à 17h à la fin des activités et jusqu'à 18h30 pour la garderie. Un transport en bus sera assuré pour les enfants de l'école Jean Eon à la fin de la classe jusqu'au centre de Poligné. Le fonctionnement des vacances restent quant à lui inchangé.

**Les inscriptions sont possibles toute l'année en joignant Mme Morgane Girardet
au 06.59.47.79.11 ou accueil.loisirs@yahoo.fr**

ENFANCE - JEUNESSE

Devenez les boss !!

Vous cherchez un job pour l'été ? Et si vous décidiez de le créer ?
DECOUVREZ LES COOPERATIVES JEUNESSE DE SERVICES.

De quoi s'agit-il ?

Ce sont des jeunes de 16 à 19 ans qui mettent sur pied leur propre coopérative de travail afin d'offrir des services au sein de leur territoire tout au long de l'été. La CJS répond au besoin de trouver un emploi d'été rémunéré, mais permet surtout d'initier les jeunes au fonctionnement démocratique d'une entreprise, à l'organisation collective du travail, à la gestion coopérative et au fonctionnement du marché.

Permettre aux jeunes de vivre grandeur nature la gestion d'une entreprise.

Concrètement, la CJS produit une activité économique. Il leur faut :

- définir les prestations vendues,
- calculer les prix,
- faire connaître leur offre de services,
- gérer les plannings,
- se répartir des fonctions de direction, de marketing, de comptabilité
- répartir les bénéfices...

Plus d'infos:

Franck Rubaud

02 99 43 36 00

jeunesse@moyennevilaine-semnon.fr

moyennevilaine-semnon.fr

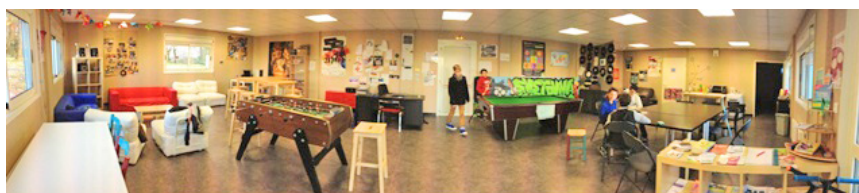
Les jeunes seront encadrés par deux animateurs et s'engagent à participer à la CJS sur les 2 mois de fonctionnement (juillet et août).

Ils pourront offrir aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises des prestations telles que jardinage, peinture, archivages, ménage, mise en rayon, classement et bien d'autres encore.

Si cette expérience vous intéresse, n'hésitez plus et contactez la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon.

Espace jeunes Léo Lagrange du Bassin des 3P

L'été arrive à grand pas !



Sortez les lunettes de soleil et les tongs !

Cet été, l'espace jeunes Léo Lagrange du bassin des 3P a décidé de revisiter les différentes périodes de l'histoire.

Chaque semaine = une nouvelle période : au programme, des animations communautaires incontournables comme les JO Déglings, le festival « Quartier d'été », ainsi que toutes les semaines une sortie plage !!

Pour les plus jeunes, 10-13 ans, la passerelle, en partenariat avec l'accueil de loisirs, les Mômes du Semnon : Un séjour est organisé du 9 au 11 juillet à Rennes parc des Gayeulles avec, au programme, Accrobranche, découverte de la ville de Rennes, construction de cabanes et pleins d'autres surprises qui vous attendent !

Du lundi au jeudi, des animations seront organisées avec Angeline, l'animatrice passerelle de l'espace jeunes, et tous les vendredis avec l'accueil de loisirs !

Pour plus d'information, l'espace jeunes vous invite à venir vous renseigner :

Le mercredi de 13h30 à 18h30

Le 2ème et 4ème vendredi du mois de 18h à 22h

Le 1er et 3ème samedi du mois de 14h00 à 18h30

Ou contacter l'animatrice jeunesse, Le Hir Steven :

Par mail : jeunesse.poligne@moyennevilaine-semnon.fr - Tél : 06 31 31 32 94



ENFANCE - JEUNESSE

POINT INFORMATION JEUNESSE : FORUM JOBS D'ETE

Le Forum Jobs d'Été et Loisirs s'est déroulé le 5 Avril dernier à la salle polyvalente de Pancé. Il était organisé par le **Point Information Jeunesse (PIJ)** de la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon (CMVS) ainsi que **l'Espace Jeune Léo Lagrange**, à destination des jeunes de plus de 16 ans et de leurs parents. La précédente édition avait eu lieu en 2010.



Le PIJ a pour vocation l'accompagnement et l'information des jeunes sur les méthodes de recherche de jobs d'été notamment.

Cette année, le forum était organisé en plusieurs espaces :

- des ateliers d'informations (sur le BAFA, le droit du travail, les transports sur le département...) en accès libre
- des présentations au public par divers intervenants: la Fédération Léo Lagrange sur la formation BAFA, Mme G.Deschamps pour le dispositif "Argent de Poche", l'association Concordia sur les chantiers Internationaux de jeunes bénévoles ainsi qu'une présentation du Dispositif Jeunesse Service du CMVS
- un espace ateliers CV et Lettre de Motivation, pour apprendre à mettre en valeurs ses compétences et réussir un entretien d'embauche, par la Mission Locale
- il était également possible de s'inscrire sur le fichier Baby-sitting du PIJ et consulter quelques offres d'emploi.

Cet événement fut un succès selon les organisateurs puisque de nombreux jeunes pancéens et des parents se sont déplacés ainsi que des habitants d'autres communes parfois hors de notre secteur. Pour la grande majorité, ils se sont dit satisfaits de leur visite sur le forum. Il a permis une rencontre entre les institutions locales et les jeunes afin d'être au plus près de leurs demandes et de leurs besoins afin de leur proposer à l'avenir des actions qui soient spécifiquement pensées pour eux.

Adresse PIJ : 39 rue Guillotin de Corson 35470 Bain de Bretagne - tél : 02 99 44 82 01

Les enfants de la communauté de communes à Pancé

La commune de Pancé accueillera à partir de septembre prochain un atelier d'éveil organisé par la Communauté de communes Moyenne Vilaine et Semnon CCMVS en direction de la Petite enfance. Seules quatre communes ont été distinguées pour héberger ces ateliers qui présentent chacun une spécificité d'éveil. En présence d'une animatrice de la Communauté de communes, Madame Corinne Bienaimé, **les enfants de 0 à 3 ans**, accompagnés de leur assistant maternel ou d'un parent seront réunis dans **la salle de l'Orangerie de l'Ecole Jean Eon tous les quatrièmes mardis de chaque mois, de 9h30 à 11h45.**



Nous ne pouvons que nous réjouir de cette information en félicitant au passage la direction de l'Ecole Jean Eon et le service Jeunesse de la Communauté de commune qui ont œuvré de concert pour permettre aux jeunes, assistants maternels et parents de toutes les communes de la CCMVS de découvrir les atouts de notre commune de Pancé.

Le point sur la réforme des rythmes scolaires

Par un décret du 24 janvier 2013, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires se met petit à petit en place sur tout le territoire. Si, dans sa grande majorité, les grandes agglomérations ont répondu rapidement à l'appel du ministre Vincent Peillon pour une instauration de cette réforme dès septembre 2014, il n'en a pas été de même dans les zones rurales. Les réticences portent particulièrement sur deux points : l'un concerne le coût important de cette organisation, à la charge exclusive des municipalités. Afin d'aplanir cette difficulté réelle, le ministère a mis en place un fond d'amorçage à hauteur de 50 euros par enfant scolarisé et l'on parle actuellement d'une aide supplémentaire du Conseil Général.

L'autre questionnement repose sur une inquiétude à pouvoir s'adapter à une autre organisation du temps scolaire où l'enfant serait soumis à un rythme plus soutenu entraînant une fatigue plus importante. Néanmoins, par cette réforme, l'objectif du ministère consiste à effectuer uniquement en matinée les enseignements de socle (mathématiques, français, etc...) nécessitant plus d'attention de la part de l'enfant. En outre, les élèves peuvent bénéficier d'activités périscolaires complémentaires, mises en place pour aider à son développement physique et intellectuel. Applicable de manière obligatoire aux écoles publiques, une liberté plus importante est laissée aux écoles de statut privé, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique d'Ille et Vilaine (DDEC 35) ayant cependant fait connaître son intention de mettre en place cette réforme dans ses établissements.

C'est dans ce contexte que la municipalité de Pancé a décidé d'accompagner l'Ecole Jean Eon dans son choix de rentrer dans la réforme pour l'année scolaire 2014-2015. Depuis maintenant deux mois et demi, les élus ont travaillé en partenariat avec la direction de l'Ecole pour proposer aux enfants et à leurs parents une organisation du temps scolaire et périscolaire qui réponde aux principaux questionnements et craintes exprimées. Nous nous sommes particulièrement penchés sur les activités périscolaires proposées et, en fonction du nombre d'enfants désirant suivre ces activités, l'organisation suivante a été définie :

Deux jours dans la semaine, le mardi et le jeudi, un temps d'atelier Périscolaire sera établi pour tous les enfants de l'Ecole de 15h45 à 17h. Plusieurs activités par petits groupes seront proposées aux enfants : initiation aux arts du Cirque (jonglages, mise en scène), activités sportives (jeux collectifs, courses, etc...), l'éveil au théâtre (écriture de comptes, mise en scène), éveil à la peinture, jeux réflexifs. Toutes ces animations ont pour objectif de développer les capacités des enfants (équilibre, agilité, précision, concentration, endurance, prise de parole en public, réflexion, analyse de situations...). En outre, une coordinatrice sera disponible afin d'harmoniser au quotidien ces ateliers. Des rencontres mensuelles entre les élus, le personnel de l'école et les animateurs permettront d'adapter au mieux l'offre de formation au bien-être des enfants. Enfin, le mercredi midi, sera mis en place un transport scolaire permettant aux enfants qui le souhaitent de rejoindre l'ALSH de la commune de Poligné. Toutes ces dispositions ont été exposées en détail le 24 juin lors d'une réunion avec les parents d'élèves.

DEUX EXPERIENCES INEDITES DE DEUX JEUNES PANCEENS.

Charlotte, 14 ans, a gagné un concours de chant

Tous les ans, un radio-crochet est organisé à Bain de Bretagne à l'occasion des fêtes de la Saint Martin. Charlotte a concouru dans l'édition 2013.

Q : D'où t'est venue l'envie de participer au concours ?

Charlotte : « Je chante beaucoup à la maison ou avec mes amies, et c'est l'une de mes amies qui m'a encouragée à m'inscrire. J'ai demandé à une autre copine, Marina, si elle voulait chanter avec moi et nous avons décidé de former un duo. »

Q : Comment s'est passée la préparation ?

Charlotte : « On a passé les auditions de pré-sélection sans trop de préparation, avec une chanson tout en anglais intitulée " wings de burdy" qui passe beaucoup à la radio et qu'on chantait déjà avec les filles. On s'était entraîné avec la bande son, on chantait partout, en récréation, à la maison, et on a été retenues pour la finale avec 5 autres candidats dans la catégorie "jeunes". Ensuite, il nous restait 1 mois pour peaufiner et nous améliorer encore avant de passer la finale du concours.»

Q : Votre interprétation a séduit le jury et le public, comment as-tu vécu ce moment ?

Charlotte « Il y avait la chanteuse Desirless dans le jury. On était très impressionnées au moment de rentrer sur la scène parce qu'il y a aussi vraiment beaucoup de public. Et puis quand la musique part, on pense à rien d'autre qu'à chanter. Après; l'attente est longue, on écoute les autres, et enfin, à l'annonce des résultats, on a obtenu la voix du jury et la voix du public. Il y avait beaucoup d'émotion ».

Q : Quelle était la récompense ?

Charlotte « On a gagné le droit d'enregistrer une maquette en studio. C'était une salle moderne, comme à la télé, on s'entend chanter dans le casque, et on a pu enregistrer 3 chansons ».

Q : Comment faire pour aller vous écouter ?

Charlotte « Allez sur facebook en tapant mon nom "Charlotte Dumont" ou sur you-tube pour revoir le radio-crochet de novembre 2013.

Q : Quel message tu pourrais faire passer aux autres jeunes tentés par l'aventure ?

Charlotte "C'est une expérience magique qui restera un très bon souvenir; Alors même si on a peur au début, il faut s'engager si on en a envie parce qu'on ne sait jamais"



ZOOM SUR...

Jean-Marie, 18 ans, a participé à l'enregistrement de la Boîte à Questions de Canal Plus

Q: Qu'est-ce qui t'a conduit à participer à cette émission?

Jean-Marie : « J'aime regarder les vidéos de cette émission du Grand Journal sur facebook. Au mois de janvier j'ai été contacté par la chaîne pour enregistrer ma propre boîte à questions, je faisais partie des cinquante personnes qui visitaient le plus le site et ils avaient choisi d'offrir à un jeune la possibilité d'enregistrer sa boîte à questions pour une diffusion sur internet ».

Q: Comment s'est déroulée cette journée ?

Jean-Marie : « Je suis arrivé à 17 H au studio, j'ai pu visiter les coulisses de l'émission du Grand Journal, croiser les journalistes que l'on voit à la télévision. Les préparateurs m'ont installé dans la boîte qui est en fait un petit studio et on a pris quelques photos. Puis ils ont commencé à me poser les questions qu'ils avaient préparées, il faut répondre spontanément, ce n'est pas si facile. Ensuite ils passent au montage durant lequel ils font quelques retouches. Deux semaines plus tard, j'ai reçu par mail deux vidéos de l'enregistrement : la première, d'une minute et la seconde de cinq minutes. J'ai donné mon accord pour la diffusion et on peut maintenant la voir sur internet. J'ai ensuite assisté au grand journal en direct, c'est une expérience intéressante ».

Q: Peux-tu nous en dire plus sur le direct ?

Jean-Marie : « D'abord, on n'imagine pas, lorsque l'on regarde l'émission, quel est l'envers du décor : il y a des caméras partout, on se demande comment ils arrivent à les masquer à l'écran ! Un chauffeur de salle explique au public les réactions attendues avant le début mais aussi durant les coupures publicitaires. Lorsque le cameraman décompte 4...3...2...1... direct, tout le monde est prêt. Pendant la publicité, Antoine Decaune est très sérieux, très professionnel. Les Guignols sont enregistrés dans un autre studio mais ce sont les réactions du public présent qui sont diffusées. Ce fut une soirée intéressante pleine de découverte des coulisses de la télévision et des différents professionnels qui travaillent lors d'un direct. A faire !! ».



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE



L'année 2014 ouvre ses portes sur une nouvelle dynamique intercommunale portée par la Communauté de Communes en vue de créer **un réseau de bibliothèques intercommunales**.

Notre Association s'est naturellement jointe au projet et la réflexion est en cours. Plusieurs groupes de travail rassemblant les 16 bibliothèques du Territoire ainsi que la Médiathèque de Bain ont démarré, pour aborder des projets comme celui de la carte de prêt unique, la circulation des documents, la mutualisation des animations...Ce nouveau schéma d'organisation vise à vous apporter plus de services, un très large choix d'accès aux livres, plus de souplesse dans les modalités de prêts...Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée de ce projet.

En attendant, restez en contact avec **notre Espace Bibliothèque** (accès par la Galerie de la mairie). Nous avons renouvelé comme d'habitude une grande partie des fonds suite à un échange avec la MDIV de Pipriac et nous sommes en cours d'écriture de convention avec l'aide de la Communauté de Communes pour des échanges de fonds interbibliothèques qui permettront un renouvellement encore plus régulier en attendant la mise en place du futur réseau. Vous pouvez aussi nous solliciter pour réaliser des demandes de prêts auprès de la MDIV pour des ouvrages absents des rayons.

Retrouvez aussi notre catalogue en ligne sur www.moyennevilaine-semnon.fr, rubrique Vivre & s'installer - Ma médiathèque en ligne.

L'évolution du schéma de lecture publique sur notre Territoire s'enrichit et vous êtes intéressé pour participer à l'aventure avec nous ? Rejoignez notre groupe de bénévoles en vous faisant connaître lors des permanences !

Horaires d'ouverture :

Dimanche 11H - 12H15

Mercredi (sauf vacances scolaires) : 17H30 - 18H30

Fermeture estivale : du 07 juillet au 6 septembre. Réouverture dimanche 07 septembre.

Nous recherchons aussi des personnes disponibles en semaine pour élargir nos heures d'ouverture.

...Pas de bon été sans faire le plein de lectures, passez nous voir...

Les bénévoles de l'association.

PALET CLUB TERTRE GRIS PANCÉ POLIGNÉ

L'association du Palet du Tertre Gris organise son concours de palet le **dimanche 27 juillet 2014 à Poligné la Halte du Volcan**.

Matin 9h30 : 1 joueur 4 palets

Après-midi 14h30 : 2 joueurs 4 palets

Restauration sur place - Buvette-
Galette saucisse

CLUB LA JOIE DE VIVRE AU TERTRE GRIS

Déroulement du 1er semestre 2014 :

- * 8 janvier : galette des Rois
- * 24 janvier : assemblée générale à la halte du Volcan
 - * 9 février : belote à Messac
 - * 21 février : belote à Bain-de-Bretagne
 - * 5 mars : crêpes - belote à Teillay
 - * 7 mars : belote à La Noë-Blanche
 - * 19 mars : 80 ans de Oscar Perrudin
 - * 21 mars : belote à Crevin
 - * 27 mars : belote à Ercé-en-Lamée
 - * 4 avril : belote à Pancé
 - * 16 avril : 80 ans de Monique Lunel
 - * 22 mai : rencontre des clubs à La Noë-Blanche

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

CONCOURS PECHE ET PALETS



Le traditionnel concours de pêche et de palets organisé par le Comité d'Animation de Pancé, ce lundi de Pâques ensoleillé, a rassemblé **90 pêcheurs adultes et enfants** autour de l'étang de la Poinçonnière.

Les prises ont été très rapides dès les premières minutes contribuant ainsi à l'amplification de l'enthousiasme des plus chanceux et au suspens de tous les concurrents. Les lauréats de ce palmarès en cette fin matinée de compétition a permis de récompenser : Madame Bégouin Renée 1ère femme, Mr Rouleau Cyril pour le plus grand nombre de prises, Mr Brielle Claude pour la plus lourde truite pêchée et Victor Maxime (8 ans) meilleur pêcheur de la catégorie enfants.

Le concours de palets a réuni **17 équipes le matin et 42 l'après-midi**. Les lauréats par catégorie : Ferré Michel 1er prix 4x12, Brossais Vincent 1er prix 3x12 et la coupe communale pour Ventroux Jean Claude pour les rencontres du matin. L'après-midi l'équipe Peugeot Jean Claude et Chauvigné Marcel a remporté le 1er prix, puis la coupe communale a été gagnée par l'équipe Justal Christian et Falaise Ludovic.

Le Comité d'Animation remercie et félicite l'ensemble des concurrents et donne **rendez-vous à tous pour le lundi de Pâques 2015**.



Balade Champêtre Pancéenne...

Une centaine de marcheurs, amateurs ou confirmés, était au départ ce jeudi de l'Ascension pour s'aventurer sur le circuit de la **Balade Champêtre Pancéenne** organisée par le Comité d'Animation.

L'ensemble des participants s'est réjoui de la qualité du circuit et de la diversité des paysages traversés au gré de ce parcours. Le midi, un grand nombre de marcheurs s'est rassemblé sous le soleil pour partager le repas servi autour du barbecue installé sur les rives du Semnon.

Cette première Balade Champêtre a été unanimement très appréciée.



Les organisateurs tiennent à remercier tout particulièrement les quelques agriculteurs qui par leur compréhension et leur cordiale adhésion à ce projet ont contribué à la concrétisation de cette nouvelle activité qui se déroulera désormais chaque année, avec leur concours, le jeudi de l'Ascension sur la commune de Pancé.

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS



ECOLE JEAN EON Retour sur l'année scolaire 2013-2014

L'année scolaire a tout d'abord débuté avec un temps d'accueil des nouveaux élèves arrivés dans l'école. Puis elle s'est poursuivie avec multiples projets et activités pédagogiques partagés avec uniquement les élèves de l'école ou avec les parents.

Activité voile :

Dès le mois de septembre, les élèves de CM1-CM2 sont allés à l'étang de Bain de Bretagne afin d'y pratiquer la voile, une demi-journée par semaine, dans le cadre des activités physiques et sportives. Cette activité fait suite à l'activité de natation qui se déroule chaque année entre janvier et mars prioritairement pour les élèves de CP-CE1.

Projet pédagogique de l'année :

Cette année, l'équipe enseignante a choisi de vivre avec les élèves un projet cirque. Ce projet a été conduit avec les animateurs de l'école « Vents de cirque » de Janzé sur 2 semaines et demi du 27 mars au 11 avril. Ce fut l'occasion pour les élèves de découvrir certaines activités circassiennes et de présenter à leur famille leur numéro final sous chapiteau le 11 avril 2014.



Ce projet a pu se réaliser grâce aux aides financières apportées par la Mairie, l'APEL ainsi que les différentes actions menées dans chacune des classes (emballage cadeaux, vente de gâteaux Bijou et de sacs).

Projet solidarité :



Cette année, les élèves ont couru pour Victorien le vendredi 16 mai.

Tous les élèves ont participé pleinement à cette course en courant ou en marchant.

Encore un grand merci aux élèves, ainsi qu'aux parents accompagnateurs, aux parrains et aux supporters. Les fonds récupérés seront remis à l'association Victa'vie lors de la kermesse.

Projet cinéma :

Pour la 3ème année, les élèves de CE et CM ont visionné 4 films dans l'année avec l'organisme Cinéjeunes. Après visionnage de chaque film, un animateur venait à leur rencontre pour échanger sur la lecture du film.

Projet lecture et utilisation de la bibliothèque :

En début d'année, les élèves de CE1 sont allés lire des histoires aux élèves de maternelle. En fin d'année, ce fut le tour aux nouveaux lecteurs de la classe de GS-CP.

Chaque classe, pendant 3 ou 4 séances, est allée à la bibliothèque de Pancé pour y écouter une histoire lue par des bénévoles de la bibliothèque. Les classes y ont emprunté des livres.

Nous remercions les bénévoles d'accueillir les élèves au sein de la bibliothèque de la commune.

Les élèves de la classe de CE1-CE2 ont participé à un concours d'écriture. Il avait pour but d'écrire la suite d'une histoire. Celle de l'école n'a pas été retenue. Nous félicitons, cependant, les élèves de s'être investis dans ce projet et les remercions pour leur fairplay.

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

D'autres projets pédagogiques et temps partagés avec les familles ont enrichi cette année scolaire 2013-2014:

Octobre: les élèves de maternelle ont invité tous les élèves de l'école à venir partager leurs salades de fruits et purées de légumes qu'ils avaient cuisinés.

Fin novembre: nous avons réalisé les décorations de Noël en compagnie des parents d'élèves. Ce fut un moment très convivial qui a permis de décorer les classes pour cette période de Noël.

Décembre: spectacle de Noël offert par l'APEL et l'école.

Janvier: - L'école a organisé sa célébration annuelle pour l'Epiphanie. Ce fut l'occasion d'emmener les élèves à l'église et d'approfondir ce thème de l'Epiphanie.

- A leur tour, les élèves de GS-CP ont invité tous les élèves de l'école à venir partager la galette des rois. Ils ont réalisé le nombre nécessaire de galettes pour que chacun puisse avoir une part. Ils avaient aussi confectionné les couronnes pour les reines et les rois.

Février: portes ouvertes

Mai: animation sur le thème de l'eau pour les CE-CM

Juin: - animation sur les 1ers secours pour les CE-CM

- une rencontre sportive avec le RPI de Ercé en Lamée et Teillay a été organisée le mercredi 11 juin. Les élèves de maternelle et de GS-CP sont allés à Ercé pour vivre cette matinée et les élèves de CE-CM ont rencontré les élèves de Teillay.

- Le vendredi 27 juin, une matinée est organisée spécialement pour le départ des élèves de CM2 en 6ème. Le temps décharges entre élèves sera suivi d'un goûter. Elle se poursuivra avec des ateliers jeux multi-âges pour se terminer par un pique-nique

- Projet culinaire: dans le cadre des sciences, les élèves de CE ont réalisé un menu équilibré et validé par une nutritionniste que notre cuisinière Marie-Jeanne a préparé ensuite à la cantine.

- kermesse de l'école le dimanche 29 juin.

Réforme scolaire:

La mise en place des ateliers périscolaires se fera dès la 1ère semaine de la rentrée scolaire. Ces ateliers se dérouleront les mardi et jeudi de 15h45 à 17h00. Pour des questions d'organisation et de gestion, les élèves inscrits aux ateliers le sont à l'année (soit mardi et jeudi, soit mardi ou jeudi). Nous tenons à remercier la nouvelle Municipalité d'avoir poursuivi la mise en place de la réforme et s'être investie dans l'organisation de cette dernière.

AMICALE CYCLISTE PANCÉENNE

Le **1er juin** le championnat a été une réussite avec un temps clément et beaucoup de monde.

Le matin l'école de cyclisme a accueilli 30 jeunes de 6 à 12 ans.

L'après-midi 200 coureurs étaient présents pour se disputer le championnat départemental des pass cyclistes.

Pour le **9 et 10 août** l'Amicale cycliste organise **2 journées de course cycliste** contrôlée par le C.C.Rennais.

- Samedi 9 août : pass cycliste 2 épreuves 13h30 D3 D4 et 15h30 D1 D2

- Dimanche 10 août : * 11h écoles de cyclisme

* 13h épreuve cadets

* 15h30 épreuve juniors et 3eme catégorie

Animé par le speaker officiel Damien Martin.

Et le Dimanche, **Vide-Greniers de 7h à 19h** sur le terrain communal du Clos du Chenot.



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS



THEATRE

Quand vous aurez en main ce nouveau "Pancé Info", la saison 2013/2014 de l'Arrache-Rire aura vécu.

Retracée lors de notre dernière assemblée générale, cette saison aura une fois encore été bien chargée et en voici les principaux temps forts:

2013/2ème semestre :

Du 15 au 21 juillet --> participation d'une trentaine de bénévoles à l'organisation des Vieilles Charrues à Carhaix,

Le 08 septembre --> Forum des associations à Poligné (représentation de "l'Arrêt de bus")

Le 13 septembre --> Assemblée générale du P'tit Souffleur à Saint-Senoux,

Le 21 septembre --> à Pancé, participation à l'organisation de 'Landru' initié par le Jour J'

Le 29 septembre --> à Pouancé, Fête de l'Herberie et présentation de "l'Arrêt de Bus" par l'atelier adultes.

Le 10 novembre --> Présentation de la "Jalousie du Barbouillé" au festival de théâtre de Chartres de Bretagne;

2014/1er semestre :

Du 11 janvier au 22 février --> à Pancé, 10 représentations de 'la Chambre Mandarine' de Robert Thomas, (avec plus de 2500 spectateurs)

Le 21 février --> à Bain de Bretagne, au lycée Jean-Brito, présentation devant les élèves de première et seconde, de 'l'Arrêt de Bus' et 'La Jalousie du Barbouillé' et débat.

Le 21 mars --> à Saint-Vincent des Landes, participation au 7ème festival de Lamée, avec "la jalousie du Barbouillé".

Les 19 et 20 avril --> à Pont-Péan, Espace Beau Soleil, 2 représentations de 'la Chambre Mandarine'

Le 17 mai --> à Nouvoitou, festival Arkenscen', présentation de deux tableaux de la Chambre Mandarine. **L'Arrache-Rire gagne le premier prix.**

Le 24 mai --> Assemblée générale de l'Arrache-Rire.

Le 08 juin --> Participation à l'organisation de "la journée Médiévale" initiée par le Jour J.

Le 12 juin --> Intervention pédagogique au collège Saint-Joseph, auprès de 180 élèves de 5ème, avec "la Jalousie du Barbouillé" et "l'arrêt de Bus".

Le 15 juin --> festival du P'tit Souffleur à Poligné, L'Arrache-Rire présente, en avant première, les

nouvelles créations de ses ateliers.

Le 27 juin --> à Pancé, Spectacle de fin d'année des ateliers théâtre.

et soutien à des associations caritatives; 900 € au profit des restos du cœur et 350 € au profit de TACLE (Burkina Faso).

Ajoutons à tout cela de très nombreuses répétitions et plusieurs réunions de bureau, de notre association mais aussi du P'tit Souffleur et de la FSCF (fédération sportive et culturelle de France)

et vous aurez un petit aperçu de l'activité de l'association.

Je profite de ce résumé non exhaustif pour remercier ici, très officiellement, tous les membres de la troupe ainsi que les animateurs des ateliers et particulièrement l'équipe de l'atelier théâtre adultes pour leur disponibilité, leur générosité et leur capacité à faire rayonner, bien au-delà de notre canton, les couleurs de l'Arrache-Rire et les couleurs de Pancé.

Cette saison 2013/2014 se termine donc avec un bilan plus qu'honorable et encore une fois une myriade de souvenirs.



Trophée du 1ER prix du festival Arkenscen' attribué à l'Arrache-Rire

Souvenirs, souvenirs ? *peut-être en avez-vous,*

vous aussi des souvenirs de théâtre à Pancé ?

Cela tombe bien, puisque cette année l'Arrache-Rire fêtera ses 30 ans, aussi si vous cachez dans quelques fonds de tiroirs, des photos, copies d'articles de journaux, affiches, programmes ou tout autre document touchant de près ou de loin à l'activité théâtre à Pancé, surtout avant 1995, n'hésitez pas à vous faire connaître. Vous pouvez nous transmettre ces documents, directement via notre site <http://arracherire.fr>; ou par mail : contact@arracherire.fr, ou venir nous voir, le samedi matin 26 juillet de 10 h 30 à 12 h 30, dans la galerie du gîte de la mairie. Venez avec vos documents personnels, nous les scannerons sur place et vous rendrons aussitôt les originaux.

Ces documents souvenirs seront présentés le 08 novembre à l'occasion du jour anniversaire de l'Arrache-Rire.

Et maintenant, les vacances, ou presque, parce que, pendant que vous bronzerez sur les plages, le comité de lecture est déjà au travail pour sélectionner le spectacle de la saison prochaine...

Très bonnes vacances à tous.

JYJOLIVEL

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

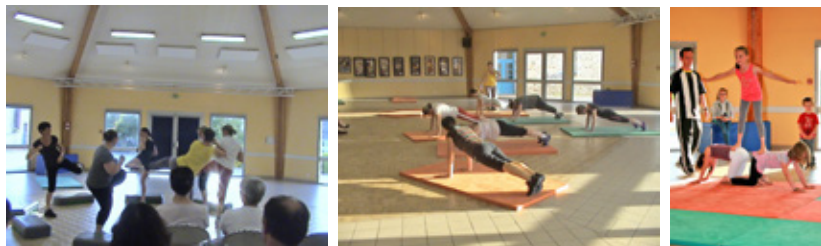
Une Assemblée Générale « Nouvelle formule » pour SPORTS ET LOISIRS DE PANCE

Pour son Assemblée Générale 2014, les membres du bureau de l'association ont invité les adhérents à présenter ce soir-là une petite démonstration de leur séance.

La soirée a été introduite par la présentation du bilan de l'année par la Présidente de l'association, Morgane MAHE. Un bilan positif tant par le nombre d'adhérents quasi stable depuis 2 ans (80 pour cette année), que par l'ambiance qui en ressort : une pratique sportive dans un esprit convivial. Le bilan financier présenté par le trésorier, Jean-Paul LORJOUX, reste lui aussi positif : les finances de l'association sont saines.

Reste à accueillir de nouveaux membres dans le bureau pour maintenir le dynamisme de l'association. Le Bureau n'a pas bougé depuis 2 ans et 2 personnes sortent du bureau après plusieurs années d'investissement. 1 nouvelle personne intègre le bureau : bienvenue à Emilie. La porte reste ouverte pour de nouveaux entrants, nous recherchons notamment une personne pour le rôle spécifique de trésorier.

Sous les conseils de leurs animateurs sportifs, Matthieu ou Anne, nous avons donc participé à une belle soirée : Un grand bravo aux adhérents qui l'ont animée.



Cette soirée a aussi été l'occasion de dire au revoir à Matthieu qui quitte l'association pour raisons professionnelles. Un grand merci à lui pour ces 4 années passées pour l'association et bon vent pour la suite.

Nous avons aussi pu remercier Anne qui part pour un congé maternité et qui reprendra sa place d'animatrice en janvier 2015.

Et nous voilà à la **recherche d'animateur(trice) sportif(ve)** pour la rentrée.

Pour tous renseignements pour la rentrée en septembre :

**RDV au forum des associations POLIGNE PANCE
le dimanche 8 septembre à PANCE.**

Et d'ici-là BON ETE A TOUS.



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION UNC PANCE

L'association sera encore très active cette année, avec la mise en place de plusieurs événements. Voici les dates à retenir sur 2014 :

30 MARS : Thé dansant à Pancé

26 AVRIL : Assemblée générale des présidents d'association (UNC 35)

08 MAI : Cérémonie religieuse + commémoration et vin d'honneur à la mairie

09 JUIN : Thé dansant à Pancé au profit de l'association "Ensemble pour Nolan"

13 SEPT: Congrès départemental à Vitré

11 NOV : Commémoration du 11/11 le dimanche 09/11 à Pancé + repas



► Commémoration du 8 mai 1945 : Médaille militaire pour Alain Peltier

C'est à l'issue de la cérémonie religieuse qu'a été célébré, jeudi 8 mai 2014 l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Après la montée de couleurs, le maire de la commune, Jean-Marie Princen et le Vice-Président de l'UNC de Pancé, Jean-François Pilard ont lu les messages du secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants et du Président de l'Union Nationale des Combattants. Ils ont ensuite déposé une gerbe devant le monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie, le lieutenant-colonel Beaucamp a remis officiellement la médaille militaire à Alain Peltier, adjudant-chef à la retraite, membre de l'UNC de Pancé.

Les participants se sont ensuite dirigés vers la mairie pour un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Exposition voitures anciennes 2014

Cette 4ème édition de 2014 de l'exposition de voitures anciennes a bénéficié d'une superbe journée ensoleillée contribuant ainsi à amplifier l'enthousiasme tant des exposants que des visiteurs et des organisateurs. La gratuité de l'accès favorise amplement la participation des exposants pour la plus grande satisfaction des visiteurs.

C'est la première année où nous avons eu le plaisir d'avoir autant de motards à se joindre à ce rassemblement, nous en

sommes pleinement satisfaits et nous espérons pouvoir renouveler cette animation en juin 2015. Le nouveau circuit réalisé pour le déroulement de la parade a permis aux véhicules de sillonner principalement les voies communales entre Poligné et Pancé, son tracé a été très apprécié des participants car il offrait une belle vision de la campagne environnante et de superbes panoramas mettant en valeur notre patrimoine naturel.



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS



LA VIE DE L'ÉCOLE JEAN EON



Comme les années passées, **la traditionnelle kermesse de l'école Jean EON s'est déroulée le dimanche 29 juin**, sur le terrain communal en face la salle polyvalente.

Sous le signe du Brésil, de la samba et, bien sûr, de la coupe du monde de football, la kermesse a été l'occasion d'un lâcher de ballons, au profit de l'association « Victavie », qui soutient le petit Victorien (de Messac) dans son combat contre la maladie.

Les jeux pour les enfants, le concours de palets, les galettes, les crêpes, et le tirage de la tombola, avec de très beaux lots cette année, ont rythmé cette journée au son de la musique brésilienne.

Encore une fois, merci à tous les bénévoles sans qui cette journée ne serait pas une réussite.

La kermesse marquait également la fin de l'année scolaire, et c'est aussi le moment de revenir sur **les faits marquants à l'école depuis le début de l'année** :

- La distribution de **viennoiseries** le 30 mars,
- Le **spectacle de cirque** du 11 avril, qui fut une belle représentation montrant le talent des enfants, devant de nombreux parents admiratifs !
- Le **repas cochon grillé** du 13 avril, qui a régalé les convives, suivi de la traditionnelle **chasse aux œufs** dans le Tertre.



Sous le chapiteau du cirque



Le cochon grillé

Les diverses animations ont permis la récolte de fonds, qui contribuent aux activités proposées aux enfants, et notamment cette année à l'activité cirque, à hauteur de 2 000 €.

L'équipe de l'APEL remercie donc tous les parents qui se sont associés ou qui ont participé à ces manifestations.

Nous rappelons également que l'APEL a participé au passage de la réforme sur les rythmes scolaires, et que la réunion du 27 juin dernier a permis d'exposer aux parents le dispositif qui sera mis en place pour notre école Jean Eon à la rentrée prochaine.

Nous signalons enfin que l'école a toujours un besoin important de bénévoles, que ce soit pour intégrer l'APEL, ou participer à l'organisation des manifestations, et aussi pour l'étude du soir, pour que ce temps de réflexion nécessaire aux enfants puisse perdurer à la rentrée prochaine. N'hésitez pas à participer à l'assemblée générale de l'APEL qui aura lieu fin septembre, pour vous faire connaître !

**Toute l'équipe de l'APEL vous souhaite d'excellentes vacances,
et vous donne rendez-vous à la rentrée prochaine !**

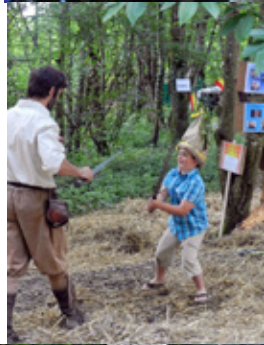
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS



La saison du JourJ

Depuis notre première organisation le 21 sept de Landru, notre petite association n'a pas Nous avons proposé le 22 juin dernier de musical durant lequel deux formations de (E.M.C.R.) se sont produites. La première dans les différents points très animés de 40 musiciens pour un concert en acoustique (T.J.H.) pour finir cette douce après-midi immergé dans l'époque médiévale où vous (enluminure), au tir à l'arc, au maniement des écuries des gyropodes, moyens de transport en chevaux, ont retracé le déroulement d'un qualité, vous avez pu redécouvrir, le conte, le nombreuses pratiques de l'époque. Comme à décoration du site et son intégration dans le échoppes, des piloris pour les moins sages, humoristiques, pour au final créer un lieu hors l'étalage de paille sur tout le site pour pallier pour nous avoir objectifs; seulement simplification commune de

Au bilan le manière très sur la l'association festival, et venez nous



2013 avec la soirée Grand Frissons sur le thème chômé.

vous laisser porter par les rythmes d'un après-midi l'Ensemble Musical des Cheminots Rennais sous forme d'une Banda, fanfare en déambulation Pancé ce dimanche 22 juin, la seconde formée de sur le site du Théâtre de verdure Jean Haguenier tranquillement. Le 07 juin nous vous avons avez pu vous initier à l'art de décorer les lettres lourdes épées d'antan, à jouer les écuyer aux complètement décalés, mais qui, une fois habillés tournoi médiéval. A partir des 4 spectacles de chant, la musique, le jonglage, le combat et de son habitude, le JourJ a fortement misé sur la thème. Un pont-levis en guise d'entrée, 10 une quintaine, des expositions historiques et de notre temps. L'orage de la veille a nécessité aux zones boueuses (remerciement à Cyril Balais sauvé la mise). Le jourJ n'oublie pas, non plus, ses accessible à tous ses activités culturelles (6€ totalité des animations médiévales) et l'aide à la l'utilisation du théâtre de verdure, patrimoine de la

confirme son statut à but non lucratif, mais gère de ses rentrées d'argent qui reposent essentiellement subvention de la commune, les dons de des Vieilles Charrues pour notre participation à son votre contribution chaque fois que vous voir.

A ce jour nous n'avons pas décidé du prochain thème mais nous espérons que vous continuerez à nous suivre.

Associativement
Yannick Haguenier.

Vous aimeriez vous investir avec nous, n'hésitez pas : asso.lejourj@gmail.com

Rejoignez nous sur facebook : <https://www.facebook.com/lejourj.asso>

Visitez notre site : <https://sites.google.com/site/assolejourj> visitez notre site : <https://sites.google.com/site/assolejourj/>

HISTOIRE : Où sont nos racines ?

MAIRES DE PANCE (SUITE)

LORIN de BRAMBUAN Charles Marie



Maire de mai 1900 à 1902

A l'occasion des élections des 6 et 13 mai 1900, il obtint 10 voix sur 11, la onzième allant à MARTIN René, l'adjoint étant PAITEL Jean Marie.

Né à Plumaugat (22) le 27 juin 1853 de Hyacinthe Gabriel et de Elisabeth CHAUVIN des ORRIERES

Marié à Rennes le 29 mars 1875 avec Marie Caroline Sophie DESNOS de la GREE du château de la Créole dont

- Charles Marie Camille Hyacinthe né le 16 juillet 1878 époux de ROQUEFEUIL.

C'est pendant ce mandat qu'a été batie l'école des garçons, l'actuelle école Jean Eon, suivant les plans de l'architecte Arthur REGNAULT de Bain, celui qui a bati plus de 80 églises en Ille et Vilaine et quantité d'autres monuments, qui réclame le 1 juin 1902 le montant de ses honoraires.

DELALANDE Marie René



Maire de 1908 à 1928

Le 17 mai 1908, deux tours de scrutin pour désigner le maire :

- au premier, MM. LORIN de BRANBUAN et MARTIN ont obtenu chacun 6 voix,
- au second, DELALANDE Marie René a obtenu 7 voix, MARTIN 5 voix, l'adjoint étant alors LOUIS François (7 voix contre 4 à DESBOIS Félix et un vote blanc)

Le 19 mai 1912, il est reconduit avec 11 voix, M. LORIN de BRANBUAN en recueillant 1, l'adjoint LOUIS François étant lui aussi reconduit avec 10 voix devant HAMON Stanislas et SAULNIER Jean Baptiste avec chacun 1 voix

Le 10 décembre 1919, il est reconduit à nouveau avec 10 voix et une à SAULNIER Baptiste lequel est élu adjoint avec 7 voix deavt MARTIN alexandre et MOREL Auguste avec 1 voix chacun.

Le 17 mai 1925, il est une nouvelle fois reconduit dans ses fonctions avec 10 voix contre 1 à MARTIN Alexandre, lequel en recueille 9 comme adjoint (2 à BELLANGER Pierre) mais devant son refus d'occuper ce poste, un nouveau tour de scrutin a lieu à l'issue duquel M. BELLANGER recueille 10 voix contre 1 à GENDROT Jean Marie.

Garde particulier au château de la Créole

Né le 2 octobre 1854 à Canacan en Pléchatel de René et Sainte ORAIN

Marié avec ESNAULT Elisa Marie Julienne de la Chevrerie décédée le 9 juin 1892 à Pléchatel,

Marié le 29 juillet 1900 à Pancé avec GAULTIER Perrine Marie Joseph de le Cour Hautière dont

- Joseph Marie Théophile né le 20 février 1902, époux de Madeleine TROCHEL, décédé le 8 février 1993,
- Marie Désirée Amélie née le 8 octobre 1903, décédée le 6 octobre 1983,
- Angèle Marie Joseph née le 25 février 1907, épouse de Joseph BARRE, décédée le 19 septembre 1991

Le 23 mai 1909, le conseil demande l'incorporation de la commune de Pancé au nouveau réseau téléphonique départemental et prend l'engagement de participer à la dépense d'installation matérielle et de fonctionnement du bureau local et éventuellement le service télégraphique.

Le 10 novembre 1912, le maire fait état devant le conseil d'une proposition de ma commission d'administration générale de la chambre des députés en vue de modifier la loi de 1884 relative à l'organisation municipale. S'en suit une délibération à propos de l'autonomie décisionnelle de la commune :

HISTOIRE : Où sont nos racines ?

- doit il y avoir émancipation de la tutelle administrative : oui,
- les décisions du pouvoir électif doivent elles être exécutoires sans l'approbation d'une autorité supérieure : oui pour ce qui concerne spécialement la commune, pour les autres, soumission de la décision à l'approbation préfectorale plutôt qu'au conseil général,
- l'éventuel recours contre les délibérations du conseil doivent elles être dirigées vers le chef lieu du département ou à Paris, au préfet, conseil général, ministère ou Conseil d'Etat : pour plus de rapidité, vers l'autorité préfectorale,
- les élections municipales doivent elles être soumises au scrutin de liste majoritaire ou à la proportionnelle : la proportionnelle,
- faut il augmenter le nombre de conseillers dans les petites communes pour appeler le plus grand nombre de citoyens aux affaires communales : non,
- en cas de création de commune ou de changement de nom, faut il effectuer la demande auprès du préfet, du conseil général, du ministère, des chambres ou du Conseil d'Etat : l'autorité préfectorale
- qui doit nommer les répartiteurs, soit l'administration sur liste présentée ou le conseil : le conseil,
- les budgets et autres questions financières doivent elles être soumis à l'approbation de l'administration supérieure : non,
- le conseil doit il avoir le pouvoir de créer un établissement médical sans autorisation du pouvoir central : non,
- faut il, en raison des attributions toujours plus nombreuses qui pèsent sur les maires augmenter le nombre d'adjoints : non,
- la suspension d'un arrêté municipal par le préfet doit il être limité dans le temps : oui avec possibilité pour le Conseil d'Etat de l'annuler,
- convient il d'allouer aux maires, adjoints et conseillers une indemnité pour embourses les dépenses que leur impose l'exercice de leur mandat pour permettre à des citoyens pleins d'intelligence et de dévouement sans fortune personnelle d'occuper des fonctions électives dans la commune : non.

Le 1 décembre 1912, le maire présente au conseil une pétition des habitants demandant la création d'une recette buxaliste à Pancé. La commune compte plus de 1200 habitants dans un pays essentiellement agricole qui produit beaucoup de cidre et expédie en conséquence. Pour lever des expéditions pour le transport et le débit de leurs boissons, les habitants sont obligés de se rendre au Sel ou à Polignéce qui leur cause une grande perte de temps. Pour ces motifs, les membres du conseil sollicitent la création d'une recette buxaliste au bourg de Pancé.

Le 13 décembre 1912, le maire présente un rapport de M. MELLET architecte à Rennes relatif à l'urgence des travaux à faire à l'église dont l'état actuel est un danger pour la sécurité publique.

Le 31 août 1913 le conseil délibère à propos de la loi du 17 juillet 1880 fixant les distances auxquelles les cafés et débits de boissons ne pourront être établis autour d'édifices consacrés à un culte, de cimetières, d'hospices, d'écoles primaires ou collèges ou autres établissements d'instruction publique et décide de la distance à respecter : 30 m.

Le 9 août 1914, le maire fait communication auprès du conseil d'une circulaire préfectorale concernant les besoins de main d'oeuvre agricole dans la commune et de l'enquête faite à ce sujet auprès de la population. Le conseil estime que vu la bonne entente entre tous les habitants de cette commune, lesquels ont l'habitude d'appliquer la belle maxime « aidons nous les uns les autres et les travaux agricoles seront complètement terminés pour la saison ». D'ailleurs, le système employé dans toute la commune est celui de la machine avec manèges laquelle ne demande pas un nombreux personnel. Pour ces motifs, le conseil ne croit pas qu'il y ait besoin de recourir à des travailleurs étrangers à la commune.

HISTOIRE : Où sont nos racines ?

Le 20 février 1916, compte tenu de la pénurie de la main d'œuvre masculine consécutive à la mobilisation en temps de guerre, le conseil décide de créer un comité chargé d'organiser le travail agricole et d'assurer la culture de toutes les terres de la commune. Les 3 titulaires et les 3 suppléants nommés sont :

- PIVANT Jean du Plessis Godard,
- BELLANGER Pierre de la Lande,
- MASSICOT Prudent de la Bouvetière,
- HAMON Eugène de la Pinsonnière,
- MOREL Jean Marie de la Beauçonnière,
- DELALANDE Jean Baptiste de la Cour Hautière.

Lors du conseil du 12 novembre 1916 où il n'y a que 5 présents (MM. DELALANDE maire, SAULNIER, MASSICOT, BELLANGER et HAMON), MM. LOUIS et MARTIN étant décédés et MM. HUREL, MOREL, PELTIER et TURQUETY étant mobilisés, sont évoquées les dispositions de la loi du 30 juin 1916 relative à la distillation des cidres, marcs et lies qui doit être opérée en un atelier public. Vu la demande de plusieurs récoltants de la commune, le conseil après en avoir délibéré est d'avis l'atelier public de distillation dans la remise de M. MORDRET à Maigé à cause de la proximité de la rivière du Semnon.

Le 9 décembre 1917, le maire présente une circulaire préfectorale relative à une somme de 100 francs don de la croix rouge américaine pour être distribuée aux familles éprouvées en raison du décès ou de la disparition officiellement signalée ou de la détention en Allemagne de leur soutien direct (père, mari, fils). Après délibération, le conseil émet le vœu que cette somme soit répartie entre 5 familles désignées qui lui paraissent très méritantes :

- Mme veuve OLLIVIER Aristide, charpentier à Rochereuil décédé le 2 mai 1916 à Tour de Paris (Meuse), née GICQUEL Victoire, avec 2 enfants,
- Mme veuve SAULAIS Constant, cultivateur à Sevrault disparu le 17 juin 1915 à Roclincourt (Pas de Calais), née HERY Hélène, avec 2 enfants,
- Mme veuve BLAIRYE Alexandre, caporal, ex journalier à la Bouvetière, décédé le 8 octobre 1915 tué au combat à St Hilaire le Grand (Marne), née HAUTOBOIS Florestine, avec 1 enfant,
- Mme veuve DELALANDE Jules, cultivateur à la Cour Hautière, décédé le 4 octobre 1914 à Pommera (Pas de Calais), née DECADERINCOURT Lucie, avec 1 enfant, domiciliée au Plessis Léger,
- Mme veuve DUCLOS Ernest, cultivateur au Tertre, décédé le 27 septembre 1915 à Souain (Marne) des suites de blessures, née JOLIVEL Anna, avec 3 enfants, domiciliée au Ménillet.

Le 20 janvier 1918, le maire fait état d'un nouveau don de la croix rouge américaine d'un montant de 65 000 francs. Il propose l'affectation suivante :

- Mme veuve OLLIVIER de Rochereuil,
- Mme veuve DELALANDE du Plessis Léger.

Lors de sa session du 14 novembre 1920, le conseil évoque les dispositions de la loi du 31 juillet 1920 en application desquelles le conseil a la faculté de fixer à compter du 1 janvier 1921 une taxe municipale sur les chiens :

- chiens d'agrément : 10 francs,
- chiens servant à la chasse : 10 francs,
- chiens servant à la garde des troupeaux, habitations, magasins et ateliers : 2 francs.

Le conseil compte ainsi pouvoir récupérer une somme d'environ 100 francs.

A SUIVRE...

Yves ORJEBIN

AGENDA

► Forum des associations : Dimanche 7 septembre

Le Forum des associations de septembre 2013 s'est déroulé pour la première fois conjointement entre les associations de la commune de Poligné et celles de Pancé. Pour cette première, la municipalité de Poligné avait chaleureusement accueilli tous les participants dans leur salle de sports -multifonction.

Cette année 2014 c'est le tour de la commune de Pancé d'accueillir ce rassemblement d'associations communales et intercommunales. Cette rencontre programmée pour le dimanche matin 7 septembre sera coordonnée par le Comité d'Animation.

Chacune des associations désireuses de participer au forum peut s'inscrire dès maintenant auprès de la mairie, faire part de ses attentes en matière d'espace. Ces informations pertinentes seront transmises par le secrétariat de la mairie aux responsables du Comité d'Animation.

► Fête anniversaire des Classes 4 : Samedi 13 septembre

Vous souhaitez partager un agréable moment entre amis d'enfance, de service militaire ou d'anciens voisins nés la même année que vous :

Invitez les à s'inscrire pour cette occasion et retrouvons nous le samedi 13 septembre à la salle polyvalente de Pancé.

Inscriptions à la mairie:

tél : 02 99 43 01 13 / mail : mairie@pance.fr

► Journée du Patrimoine : Dimanche 21 septembre

Entrez, c'est ouvert !

A l'occasion de cette manifestation annuelle, nous vous proposons un circuit découverte, ou redécouverte, des sites du patrimoine communal, immobilier et espaces naturels : mairie, gîte communal, espace bibliothèque, salle polyvalente, théâtre de verdure, maison "bas du bourg" et visite de la maison "de la Chapelle", lavoir, et Orangerie avec l'aimable autorisation de l'OGEC... toute la journée du 21 septembre.

L'église et la Chapelle seront aussi ouvertes.

Laissez vous aller à la ballade, et entrez, c'est ouvert...

Vos prochains rendez-vous

- dimanche 20 juillet : 5ème trail du Tertre Gris
- dimanche 27 juillet : concours de palets à Poligné
- samedi 20 septembre : soirée choucroute
- dimanche 28 septembre : relais du Semnon
- vendredi 14 novembre : animation "mois du DOC"



Appel à la générosité : un geste financier ou matériel

L'association Bretons du désert a été créée par Thomas Josse et Stéphane Hignet afin de participer à l'édition 2015 du 4L Trophy. Cette association a pour finalité de fournir du matériel scolaire et sportif à des enfants démunis du Sud du Maroc par le biais d'un raid humanitaire.

Notre objectif n'est pas seulement de faire appel à la générosité, en effet nous sommes toujours à la recherche de partenariats avec des entreprises, le principe étant le suivant : en contrepartie d'un geste financier ou matériel, nous apposerons un encart publicitaire sur notre 4L.

Pour plus d'information sur notre projet rendez-vous sur:

notre site internet :

<https://sites.google.com/site/bretonsdudessert>

notre facebook :

[facebook.com/bretonsdudessert](https://www.facebook.com/bretonsdudessert)

n'hésiter pas à nous contacter :

bretons.du.desert@gmail.com